

Termes de référence pour le recrutement d'une équipe technique de mise en œuvre du projet « Vivre mieux de la Mangrove dans le Delta du Saloum » (VIMASA) phase III.

1. INFORMATIONS SUCCINCTES SUR APIL ET LE PROJET

A. APIL

L'Association pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL) est une organisation de base à but non lucratif basée à Foundiougne, dont la mission est d'appuyer les populations et les décideurs à la prise en charge du développement local, endogène et autocentré dans la perspective d'un développement durable. Elle contribue ainsi à favoriser au sein de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS), particulièrement dans la région de Fatick, l'émergence d'une dynamique de développement durable par la gestion rationnelle des ressources naturelles en général et celles l'écosystème mangrove en particulier.

B. Résumé du projet

Le projet intervient dans la biosphère du delta du Saloum (RBDS) qui est classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982. La population vit essentiellement d'agriculture, de pêche et d'élevage. L'évolution temporelle de l'écosystème reflète des changements importants dans sa structure directement liés aux conditions climatiques, aux activités anthropiques et aux interrelations avec les phénomènes naturels (rupture de la flèche de Sangomar). En effet, sa fragilité est accentuée par les effets néfastes des changements liés notamment aux sécheresses, à la salinisation des eaux et du sol, la faible production agro-sylvo-pastorale. Les écosystèmes du Delta du Saloum procurent et soutiennent de nombreux services écosystémiques mais leur dynamique évolutive fait face à de nombreuses menaces en lien avec les activités humaines en interaction avec les phénomènes naturels.

Pour répondre à ce processus de dégradation de la biosphère, un ensemble de projets et programmes sont entrepris par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers dont les organisations non gouvernementales. C'est dans ce cadre qu'APIL, avec l'appui de ses partenaires dont HEKS-EPER (www.eper.ch), accompagne les communautés du Delta du Saloum dans la préservation et l'exploitation durable des ressources de la mangrove depuis sa création en novembre 2006.

Ainsi, ce présent projet (juillet 2022- juin 2025) vise globalement à « **Améliorer durablement les conditions de vie et les revenus des populations du Delta du Saloum à travers les actions de préservation, de conservation et d'exploitation durable des ressources naturelles** ».

Les objectifs spécifiques visés par ce projet sont :

OS1 : « La résilience des communautés du Delta du Saloum face au changement climatique et à la dégradation de l'écosystème mangrove est renforcée à travers une gestion inclusive, participative et durable des ressources naturelles » ;

OS2 : « Les revenus des populations appuyées sont améliorés à travers une exploitation durable et la valorisation des ressources forestières et halieutiques » ;

OS3 : « La pérennisation des actions de préservation des RN dans le Delta du Saloum est assurée durablement à travers une autonomisation du partenaire APIL ».

Cette troisième phase du projet vivre mieux de la mangrove dans le Delta du Saloum (VIMASA) est bâtie sur la base des défis actuels à relever en y intégrant les leçons apprises, les recommandations et orientations formulées à la suite des évaluations effectuées durant les phases précédentes.

Un ciblage fait avec les acteurs locaux a permis de viser au total 800 ménages pour environ 6400 personnes, travaillant dans 27 groupements villageois¹ (GPF, et Comités Villageois) dans 9 communes de la RBDS : **Djirnda, Toubacouta, Djilor, Diossong, Mbam, Bassoul, Fimela, Loulou Sessène et Djilass**. L'intervention s'articule autour de l'approche du gouvernement en matière de gouvernance des ressources de la mangrove centrée sur 2 Aires Marines Protégées (Gandoule et Bamboung).

Une articulation des objectifs, des résultats et des activités permet de respecter une logique d'intervention contribuant à la théorie du changement : « **l'implication des communautés à la gestion inclusive et à l'exploitation durable des ressources naturelles contribue au renforcement de leur résilience et à une valorisation durable des ressources** ».

¹ à raison de 03 groupements par commune

Des approches transversales prenant en considération le genre, le renforcement de la résilience des communautés ou la sensibilité aux conflits seront développées avec les participants (hommes, femmes, jeunes, élus et services techniques).

Les objectifs du Projet vont contribuer à atteindre les ODD 2 (**Faim Zéro**), 5 (**Égalité des Sexes**), 13 (**Changement Climatique**), 14 (**Vie Aquatique**) et 17 (**Partenariat**). Dans le long terme, les activités ciblées devraient contribuer à la mise en place de stratégies de financement durable de la restauration des écosystèmes de mangrove à travers l'appui aux AGR, la promotion des emplois verts et le développement de l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes. Des synergies seront développées avec d'autres structures (ONG, Services techniques, collectivités locales...) sur la base d'une cartographie des partenaires et leurs programmes en vue d'harmoniser les interventions pour donner plus d'impact aux actions.

La mise en œuvre va s'appuyer sur une équipe technique supervisée par le CA d'APIL avec un suivi et un appui technique du bureau de coordination de HEKS-EPER. Sur le terrain, un dispositif d'animation intégré aux communes travaillera directement avec l'ensemble des parties prenantes.

2. POSTES A POURVOIR

- Un (1) Coordinateur du projet
- Un (1) Chargé Suivi Evaluation
- Trois (3) Animateurs

3. LIEU

- Les postes de Coordinateur. trice et Chargé (e) suivi évaluation sont basés à Foundiougne, et les titulaires effectueront des missions fréquentes dans toute la zone d'intervention du projet ;
- Les postes d'animateurs (trices) seront basés dans l'une des 9 communes de la zone du projet : Diossong, Toubacouta, Mbam, Djirnda, Djilor, Bassoul, Fimela, Loulou-Sessène et Djilass.

NB : Le champ d'intervention du projet est divisée en 03 zones :

- Zone Diossong (Toubacouta, Diossong, Djilor et Mbam)
- Zone Djirnda (Djirnda, Bassoul)
- Zone Fimela (Loulou Sessène, Fimela et Djilass)

Rubriques	Coordinateur de projet (1)	Chargé Suivi Évaluation (1)	Animateurs (3)
SUPERIEUR HIERARCHIQUE	PCA APIL	Coordinateur du Projet	Coordinateur du projet
TACHES, RESPONSABILITES	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les activités du projet VIMASA, les ressources et les équipements • Attribuer des tâches au personnel du projet et aider à la gestion des plannings • Aider à la préparation des budgets et planifications • Analyser les risques et les opportunités du projet et proposer au CA de APIL des mesures correctives et/ou innovantes • Superviser le personnel et participer aux missions de terrain au besoin • Surveiller l'avancement du projet et veiller au bon déroulement des activités du projet. ▪ Organiser des réunions périodiques de coordination avec l'équipe technique et les membres du BE et du CA ▪ Coordonner l'élaboration et la finalisation de tous les livrables du projet de APIL ; ▪ Faire des descentes périodiques sur le terrain pour le suivi technique du projet dans toutes les zones d'intervention et Élaborer des rapports de mission soumis au PCA de APIL après chaque visite. ▪ Soumettre, chaque mois, au PCA de APIL une planification des activités à réaliser sur la période en concertation avec les autres membres de l'équipe technique; ▪ Représenter APIL au niveau des partenaires techniques et financiers ; ▪ Exécuter toute autre tâche que le PCA de APIL lui confiera. ▪ Veiller à ce que les plaintes et feedback des bénéficiaires et autres acteurs clés soient pris en compte tout au long de la période d'exécution du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre l'exécution du projet VIMASA conformément à la planification semestrielle des activités en rapport avec le coordinateur du projet et les animateurs ; ▪ Soumettre au Directeur du BE de APIL des propositions d'outils de suivi du projet VIMASA en consultation avec le coordinateur du projet ; ▪ Conduire l'élaboration et la révision des rapports périodiques du projet VIMASA en collaboration avec le coordinateur du projet et la comptable sur les aspects financiers. ▪ Coordonner avec les animateurs sur le renseignement régulier de la matrice de suivi du cadre logique et du plan de suivi évaluation du projet ; ▪ Participer activement à l'élaboration des nouveaux projets de APIL ; ▪ Faire des descentes périodiques sur le terrain pour le suivi technique des activités dans toutes les zones d'intervention du projet et élaborer des rapports de mission soumis au coordinateur. ▪ Se déplacer chaque mois dans les 9 (neuf) communes pour appuyer les animateurs dans la collecte des données sur les indicateurs du projet à soumettre au site d'agrégation ; ▪ Soumettre au coordinateur du projet une planification mensuelle des activités à réaliser ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des plannings hebdomadaires selon les priorités et le plan de travail mensuel; • Mobiliser et sensibiliser les communautés sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles; • Mettre en œuvre les planifications opérationnelles pour l'atteinte des objectifs du projet • Contribuer à l'identification des initiatives individuelles et/ou collectives en matière de gestion et valorisation des ressources naturelles; • Participer activement à l'identification des bénéficiaires des micro-projets des OCB (Fonds de garantie) et veiller sur le respect des procédures de sélection; • Participer activement à l'organisation des ateliers d'animation et de sensibilisation sur les outils de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles; • Coordonner avec l'institution de microfinance partenaire sur le traitement des dossiers de crédit et le recouvrement ; • Assurer le suivi et la mise en application des formations organisées au profit des bénéficiaires; • Faire le suivi et le monitoring des micro-projets et de l'animation technique; • Rédiger les rapports mensuels d'activités menés dans sa zone d'intervention et

TACHES, RESPONSABILITES		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documenter des cas/ histoires de succès et les soumettre au coordonnateur avant leur intégration dans les rapports ; ▪ Rédiger tous les rapports notamment : trimestriels, semestriels, annuels, comités de pilotage, etc ; ▪ Exécuter toute autre tâche que le PCA de APIL lui confiera. 	<p>accompagner les OCB dans l'élaboration de leurs rapports;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter et transmettre les données mensuelles et trimestrielles de suivi des indicateurs au coordonnateur du projet ; • Conseiller et suivre les OCB dans la gestion administrative et financière de leur organisation, et dans la mise en œuvre de leurs plans d'action; • Participer activement aux échanges d'expériences et de processus de capitalisation dans les différents territoires; <p>L'animateur pourra être amené à réaliser d'autres activités, selon les besoins exprimés par le projet.</p>
COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISSES POUR LE POSTE	<ul style="list-style-type: none"> • Détenir de solides compétences et une qualification en matière de gestion des ressources naturelles, d'agriculture durable, d'économie rurale ou tout autre domaine similaire ; • Détenir des compétences en suivi évaluation de projets de développement rural et des connaissances dans le domaine des compétences transférées de la décentralisation, • Avoir des connaissances et une expérience dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets de développement local (gestion des ressources naturelles, de la cartographie, développement communautaire, développement des filières, approche chaîne de valeur, microfinance....) ; • Avoir de solides capacités rédactionnelles, de conception de projets et tout autre livrable de capitalisation ; • Maîtriser parfaitement l'outil informatique notamment les logiciels courants (Word, EXCEL, Power Point, et des 	<ul style="list-style-type: none"> • Détenir de solides compétences en gestion de projets de développement avec une expertise avérée dans le suivi-évaluation, l'apprentissage, la redevabilité et la capitalisation ; • Avoir une bonne connaissance des outils et pratiques de suivi-évaluation dans un contexte de développement (collecte et analyse des données); • Détenir d'Excellentnes compétences analytiques en EXCEL et connaissances des programmes de cartographie et de collecte de données (KOBO) ; • Avoir de solides compétences en matière de planification, de participation et de responsabilisation ; • Avoir une capacité avérée à superviser (directement ou indirectement), à former et à encadrer le personnel ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins 5 années d'expériences confirmées et pertinentes dans le domaine de l'animation rurale et de l'accompagnement des organisations communautaires de base; • Avoir des aptitudes physiques lui permettant de mener d'intenses activités de terrain ; • Disposer d'expérience sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles; • Savoir travailler en équipe; • Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, internet). • Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur dans le travail, de la flexibilité dans l'organisation du travail et du respect de la dignité humaine; • Parler les langues locales serait un atout (Wolof, Sérère, Mandingue) • Flexibilité et gestion du stress ;

	<p>logiciels de cartographie) et les applications d'enquêtes numériques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir l'expérience de travailler en milieu rural avec les populations dans le respect de la dignité humaine, et être apte à supporter le travail sous pression. • Capacité d'établir des relations de collaboration avec le personnel, les bénéficiaires et les autres intervenants ; • Flexibilité et gestion du stress ; • Réputé d'une bonne moralité ; • Respect de la mission et des valeurs de HEKS/EPER et de APIL : https://www.eper.ch/leper-en-bref/profil 	<ul style="list-style-type: none"> • Détenir d'une bonne expérience en matière de rédaction de propositions de projets, • Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles en français (écrit et parlé) ; • Maitrise d'au moins une langue nationale. Volonté d'accepter des missions fréquentes sur le terrain ; • Attitude forte pour prendre des initiatives, travailler de manière autonome et obtenir des résultats efficacement ; • Flexibilité et gestion du stress ; • Réputé d'une bonne moralité ; • Respect de la mission et des valeurs partagées de HEKS/EPER et de APIL : https://www.eper.ch/leper-en-bref/profil 	<ul style="list-style-type: none"> • Réputé d'une bonne moralité ; • Respect de la mission et des valeurs partagées de HEKS/EPER et de APIL : https://www.eper.ch/leper-en-bref/profil
QUALIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un diplôme supérieur (Master, Bac+5) en développement local ; Environnement ou GRN, en planification, en gestion des projets de développement, en économie rurale, en agronomie, ou un autre diplôme équivalent ; • Maîtriser parfaitement le français et parler couramment le Wolof, et/ou le Sérère et le Mandingue. <p>Il fournira des attestations qui prouvent une expérience d'<u>au moins de 3 ans</u> dans les domaines cités précédemment.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un diplôme supérieur (Master , Bac+5) en développement local ; Environnement ou GRN, en planification, en gestion des projets de développement, en économie rurale, en agronomie, - ou un autre diplôme équivalent • Maîtriser parfaitement le français et parler couramment le Wolof, et/ou le Sérère et le Mandingue. • Il fournira des attestations qui prouvent une expérience d'<u>au moins de 3 ans</u> dans le domaine du suivi évaluation des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir le baccalauréat ou tout autre diplôme équivalent . - être âgé de moins de 40 ans au 31 décembre 2022 ; - Maîtriser parfaitement le français et parler couramment le Wolof, et/ou le Sérère et le Mandingue. - Détenir un permis de conduire Catégorie B

4. PROCEDURES DE RECRUTEMENT

Les candidatures sont adressées au Président du Conseil d'administration de APIL avec une ampliation à HEKS-EPER Sénégal.

. Le dossier de candidature est composé de :

- Curriculum Vitae actualisé avec au moins 2 personnes de référence ;
- Lettre de motivation ;
- Diplômes ou attestations certifiant la qualification et l'expérience du candidat.

Les dossiers de candidature seront envoyés au plus tard le 20 juin 2022, à 18h, par courriel aux adresses suivantes :

A : apilfoundiougne@gmail.com

CC : senegal@heks-eper.org

Mentionner respectivement dans l'objet du mail. :

- « Recrutement Coordinateur VIMASA 3 » pour le poste de Coordinateur
- « Recrutement Chargé de Suivi Evaluation VIMASA 3» pour le poste de chargé du suivi évaluation
- « Recrutement Animateur (trice) VIMASA 3 » pour le poste d'Animateur (trice)

5. DISPONIBILITE

Le ou la candidat(e) retenu pour chaque poste doit être disponible le plus tôt possible mais une disponibilité immédiate est vivement souhaitée.

Pour plus d'informations sur le projet et son environnement visiter le site ci-dessous :

[https://www.eper.ch/project-explorer?f\[0\]=country%3A12](https://www.eper.ch/project-explorer?f[0]=country%3A12)

Foundiougne, le 10 Juin 2022